
RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ ET DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES

Un défi à l'heure de la Covid-19
pour les pays d'Afrique sub-saharienne

2020
DAKAR



AVEC LE SOUTIEN DE

 **Gouvernement Princier**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

À distance du 2 novembre au 5 décembre
En présentiel du 14 au 18 décembre

SITUATIONS SANITAIRES PRÉOCCUPANTES ET CHOC DE LA COVID-19

Depuis l'adoption en 2000 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), d'importants progrès ont été réalisés en matière de santé dans les pays d'Afrique sub-saharienne comme dans la plupart des autres pays en développement (baisse du taux de mortalité infantile juvénile, baisse du ratio de mortalité maternelle, hausse de l'espérance de vie à la naissance...).

Pourtant, la situation sanitaire reste préoccupante en bien des domaines :

- Le poids des maladies infectieuses reste important : sur les 10 premières causes de la charge globale de la maladie dans les pays en développement, quatre restent liées aux maladies infectieuses (maladies diarrhéiques, paludisme, infections des voies respiratoires inférieures et VIH/sida) malgré l'engagement d'une transition épidémiologique avec une forte croissance des maladies non transmissibles ;
- **Les dépenses de santé par habitant** (de l'ordre de 80\$ en moyenne pour 2017) **restent faibles et suffiraient juste pour permettre le fonctionnement correct du premier niveau des systèmes de santé** : si l'aide à la santé per capita a plus que triplé de 2000 à 2017 -atteignant un pic en 2013-, l'âge d'or du financement international est terminé ;
- **La pandémie de la Covid-19** exerce des contraintes sur les économies africaines, sur leurs systèmes de santé et sur la demande de soins des ménages. **Ce contexte particulièrement délicat rend encore plus complexe l'atteinte de l'ambitieux Objectif 3 des Objectifs de Développement Durable (ODD)**, « Assurer une vie en bonne santé et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge » que les États ont adopté en 2015.

Après les épidémies d'Ebola et de Zika, la pandémie de la Covid-19 confirme la vulnérabilité des systèmes de santé africains à des chocs extérieurs et l'urgence de les renforcer et d'en accroître la résilience.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1 Acquérir des connaissances spécialisées et des compétences spécifiques afin d'analyser avec rigueur les défis auxquels sont confrontés les systèmes de santé des pays d'Afrique subsaharienne, ceci en tenant compte de la complexité de leur environnement et des conséquences de la Covid-19 ;

2 Répondre à ces défis en contribuant avec le recul nécessaire au renforcement et à l'amélioration de la résilience de ces systèmes par la prise de décisions techniquement argumentées, économiquement faisables, politiquement et socialement acceptables.

PUBLICS VISÉS

La formation proposée est principalement destinée à des acteurs publics et privés ainsi qu'à des analystes concernés par le secteur de la santé, que cela soit au niveau national, régional ou des districts, des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara. Elle est également ouverte à des participants venant de secteurs importants pour la santé, tels que les ministères des finances, du travail et des affaires sociales, de l'intérieur, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire.

CERTIFICATION

Les auditeurs ayant satisfait les exigences de l'évaluation portant sur les deux volets du programme se voient délivrer à l'issue de la formation **le certificat des « Hautes études en développement durable », mention « Économie de la santé dans les pays en développement ».**

UN PREMIER VOLET À DISTANCE

Du 2 novembre au 5 décembre 2020
3 modules interactifs et tutorés • 30 heures

1 Renforcer les systèmes de santé et accroître leur résilience pour mieux lutter contre les maladies infectieuses dans un environnement sous fortes tensions (Jacky Mathonnat) :

diversité et complexité des contraintes de court et moyen terme engendrées par la Covid-19 ; stratégies de financement de la santé et Covid-19 ; politique intersectorielle et cadre macro-économique ; ressources humaines en santé ; maladies infectieuses et nouvelles priorités pour la couverture universelle en santé ;

2 Efficacité des interventions en santé dans un contexte de ressources limitées (Martine Audibert) :

priorités de santé - enjeux éthique, économique et social ; analyse coût-efficacité incluant l'analyse des coûts et les critères de résultats ; ratio coût-efficacité différentiel ; impact budgétaire ; étude de cas : Covid-19 une priorité de santé publique ? Coûts économique et social direct et indirect de la pandémie ;

3 Maladies infectieuses et développement économique (Josselin Thuilliez) :

l'impact des maladies (dont la Covid-19) sur les facteurs économiques (éducation, participation au marché du travail, revenu, fécondité) ; méthodes d'évaluation (incluant les essais randomisés contrôlés) ; épidémiologie économique : intégrer les comportements dans l'évaluation et la compréhension des épidémies et des pandémies dont la dernière en date, la crise de la Covid-19.

UN SECOND VOLET EN PRÉSENTIEL

Du 14 au 18 décembre 2020
Report au 1er trimestre 2021 si la situation sanitaire l'impose

- sur la base des acquis et avec les intervenants de la phase à distance : approfondissements méthodologiques et compléments thématiques ;
- dans une perspective de prise de décisions opérationnelles concernant le renforcement et la résilience des systèmes de santé : études de cas et jeux de rôle.

Intervenants

La formation bénéficie de l'expertise internationalement reconnue en économie de la santé dans les pays en voie de développement et des interventions de :

JACKY MATHONNAT

- Professeur émérite, Université Clermont Auvergne, Cerdi-CNRS
- Directeur de la présente formation
- Responsable du Programme Santé
- Senior fellow, Ferdi

MARTINE AUDIBERT

- Directrice de recherche émérite, Cerdi-CNRS
- Senior fellow, Ferdi

JOSELIN THUILLIEZ

- Responsable du Programme de Recherche « Économie du Développement Durable » et membre de la Direction du Centre d'Économie de la Sorbonne
- Senior fellow, Ferdi

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 2.700 euros **par auditeur et pour les deux volets**, volet à distance et volet en présentiel à Dakar (ce montant comprend les cinq déjeuners de la semaine de formation ; aucun *per diem* n'est accordé).



LE GOUVERNEMENT PRINCIER DE MONACO

Le Gouvernement Princier de Monaco, à travers la Direction de la Coopération Internationale (DCI), accorde une très grande importance à **son engagement en faveur de la coopération au développement dans les pays francophones d'Afrique au sud du Sahara**. Il est en particulier très engagé dans le domaine de la santé, afin de contribuer à atteindre l'Objectif de Développement Durable n°3 « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. »

L'IHEDD, L'INSTITUT DE FORMATION DE LA FERDI

L'IHEDD est l'institut de formation du laboratoire d'excellence IDGM+ « Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale ». Il réunit la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (Ferdi), l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et le Centre d'études et de recherches sur le développement international (CerdI, UMR, CNRS - UCA).

CALENDRIER

Les candidatures se font en ligne, sur le site de la Ferdi :

www.ferdi.fr

- **16 septembre 2020** : date limite de candidature
- **1er octobre 2020** : examen de recevabilité des candidatures
 - attribution des bourses du Gouvernement Princier de Monaco sur dossier ;
 - délivrance d'une attestation d'admissibilité aux non lauréats des bourses.
- **20 octobre 2020** : date limite d'inscription
- **2 novembre - 5 décembre 2020** : formation à distance
- **14 - 18 décembre 2020** : formation en présentiel à Dakar

Contacts

PHILIPPE MESSÉANT

Administrateur, IHEDD
+33(0)4.73.17.75.33 (ou 35)
philippe.messeant@ferdi.fr

CHLOË HUGONNENC

Chargée ingénierie de formation, IHEDD
+33(0)4.73.17.74.33
chloe.hugonnenc@ferdi.fr

FERDI - IHEDD

63, boulevard François-Mitterrand
CS 50320
63009 Clermont-Ferrand - France
www.ferdi.fr